



RCS : GRENOBLE  
Code greffe : 3801

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01623  
Numéro SIREN : 524 787 769  
Nom ou dénomination : HOLDING LEMAGNY

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/009591

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2017/009591**  
n°de gestion : **2010B01623**  
n°SIREN : **524 787 769 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 17/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

HOLDING LEMAGNY - Société par actions simplifiée  
8 chemin de la Plaine ZA des Bauches 38640 Claix -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2016**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



1312669



1312669

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12		Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	807 774.00		807 774.00	607 774.00	200 000.00	32.91	
Créances rattachées à des participations	612 886.11		612 886.11	537 869.20	75 016.91	13.95	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	1 420 660.11		1 420 660.11	1 145 643.20	275 016.91	24.01	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	18 195.60		18 195.60	27 934.80	9 739.20	34.86
	Autres créances	22 844.77		22 844.77	3 356.23	19 488.54	580.67
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	829 436.82		829 436.82	486 759.46	342 677.36	70.40	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	870 477.19		870 477.19	518 050.49	352 426.70	68.03	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	2 291 137.30		2 291 137.30	1 663 693.69	627 443.61	37.71	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

612 886.11

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 115 000)	115 000.00	115 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	302 800.00	302 800.00		
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	11 500.00	11 500.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 175 628.20	745 200.59	430 427.61	57.76
	Report à nouveau				
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	568 912.59	430 427.61	138 484.98	32.17
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	2 173 840.79	1 604 928.20	568 912.59	35.45	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	107.86	85.30	22.56	26.45
	Emprunts et dettes financières diverses	8 601.80	8 601.80		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 321.02	3 026.72	5 294.30	174.92
	Dettes fiscales et sociales	59 409.00	42 984.17	16 424.83	38.21
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 094.83	4 067.50	2 972.67	73.08	
Autres dettes	39 762.00		39 762.00		
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (I)				
	<b>Total IV</b>	117 296.51	58 765.49	58 531.02	99.60
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	2 291 137.30	1 663 693.69	627 443.61	37.71

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

117 296.51 58 765.49

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	340 674.00		340 674.00	346 733.00	6 059.00	1.75
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	340 674.00		340 674.00	346 733.00	6 059.00	1.75
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			32 823.16	2 054.52	30 768.64	NS
Autres produits			4.75	9.31	4.56	48.98
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			373 501.91	348 796.83	24 705.08	7.08
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			27 045.10	23 943.61	3 101.49	12.95
Impôts, taxes et versements assimilés			20 886.24	4 681.53	16 204.71	346.14
Salaires et traitements			241 523.11	196 913.42	44 609.69	22.65
Charges sociales			105 364.85	84 701.74	20 663.11	24.40
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			8.19	8.40	0.21	2.50
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			394 827.49	310 248.70	84 578.79	27.26
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			21 325.58	38 548.13	59 873.71	155.32
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 16 820.00  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 2 550.00

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	596 403.00		399 600.00		196 803.00	49.25
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	596 403.00		399 600.00		196 803.00	49.25
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 094.83		4 433.52		3 338.69	75.31
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	1 094.83		4 433.52		3 338.69	75.31
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	595 308.17		395 166.48		200 141.69	50.65
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	573 982.59		433 714.61		140 267.98	32.34
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			16 820.00		16 820.00	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>			16 820.00		16 820.00	100.00
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45.00				45.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 550.00		2 550.00	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	45.00		2 550.00		2 505.00	98.24
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	45.00		14 270.00		14 315.00	100.32
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 025.00		17 557.00		12 532.00	71.38
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	969 904.91		765 216.83		204 688.08	26.75
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	400 992.32		334 789.22		66 203.10	19.77
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	568 912.59		430 427.61		138 484.98	32.17

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

**HOLDING LEMAGNY**

Société par Actions Simplifiée au capital de 115.000 euros  
Siège social : 8 Chemin de la Plaine – ZA des Bauches – 38640 CLAIX  
524 787 769 RCS GRENOBLE

---

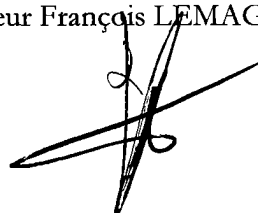
**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

**APPROUVES PAR LES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE**

**EN DATE DU 30 JUIN 2017**

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,  
Monsieur François LEMAGNY



**HOLDING LEMAGNY**

Société par Actions Simplifiée au capital de 115.000 euros  
Siège social : 8 Chemin de la Plaine – ZA des Bauches – 38640 CLAIX  
524 787 769 RCS GRENOBLE

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

**DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE**

**EN DATE DU 30 JUIN 2017**

**Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

---

**QUATRIEME DECISION**

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font apparaître un bénéfice net comptable s'élevant à 568.912,59 euros, qu'il décide d'affecter de la manière suivante :

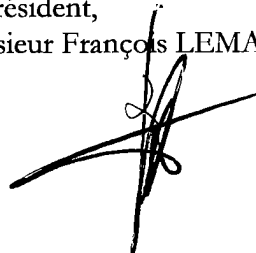
- En totalité au compte « Autres Réserves »,  
lequel est ainsi porté de la somme de 1.175.628,20 à la somme de 1.744.540,79 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

---

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Monsieur François LEMAGNY



**HOLDING LEMAGNY**

Société par Actions Simplifiée au capital de 115.000 euros  
Siège social : 8 Chemin de la Plaine – ZA des Bauches – 38640 CLAIX  
524 787 769 RCS GRENOBLE

---

**RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE PRESIDENT**  
**EN VUE DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE**  
**EN DATE DU 30 JUIN 2017**

Cher Actionnaire,

Nous vous avons réuni, conformément aux prescriptions de la loi et des statuts de notre société (ci-après la « Société »), à l'effet de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Sur votre demande, nous vous apporterons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition au siège social de la Société dans les délais légaux.

**ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Nous vous présentons, ci-après, les comptes de l'exercice écoulé en rappelant les chiffres de l'exercice précédent.

**1°/ Commentaires sur les comptes**

Le total des produits d'exploitation s'élève à 373.502 euros, contre 348.797 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation s'établit à 394.827 euros, contre 310.249 euros au titre de l'exercice antérieur.

Le résultat d'exploitation enregistre ainsi une perte d'exploitation s'élevant à (21.326) euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre un bénéfice d'exploitation de 38.548 euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier d'un montant positif de 595.308 euros, le résultat courant avant impôts s'établit à un montant positif de 573.983 euros, contre un montant positif de 433.715 euros au titre de l'exercice antérieur.

Compte tenu du résultat exceptionnel d'un montant négatif de (45) euros, et de l'impôt sur les bénéfices s'élevant à 5.025 euros, l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice net comptable de 568.913 euros, contre un bénéfice net comptable de 430.428 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

## **2°/ Progrès réalisés – Difficultés rencontrées**

La Société n'a rencontré aucune difficulté particulière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## **3°/ Modifications statutaires intervenues au cours de l'exercice**

Aucune modification statutaire n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun événement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice d'une importance telle qu'il soit nécessaire de le mentionner dans le présent rapport.

## **EVOLUTION PREVISIBLE – PERSPECTIVES D'AVENIR**

La Société va poursuivre son activité de gestion et de détention de participations et assurer des prestations de services, de conseil et d'assistance à l'égard de ses filiales.

## **ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

- **LES REVETEMENTS ALPINS** (*Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros, dont le siège social est situé 8 Chemin de la Plaine – 38640 CLAIR et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 488 080 409 RCS GRENOBLE*), dont la Société détient la pleine propriété de 99,90 % des titres :

Chiffre d'affaires	8.009.253 euros
Résultat	934.284 euros
Capitaux propres	1.640.559 euros
	pour un capital de 50.000 euros

- **SCI 2F** (*Société Civile Immobilière au capital de 1.800 euros, dont le siège social est situé 8 Chemin de la Plaine – ZA des Bauges - 38640 CLAIR et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 505 014 183 RCS GRENOBLE*), dont la Société détient la pleine propriété de 99,94 % des titres :

Chiffre d'affaires	64.269 euros
Résultat	29.412 euros

- **SCI LA BAGNE** (*Société Civile Immobilière au capital de 2.000 euros, dont le siège social est situé 8 Chemin de la Plaine – ZA des Bauches - 38640 CLAIIX et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 799 049 440 RCS GRENOBLE*), dont la Société détient la pleine propriété de 99,50 % des titres :

Chiffre d'affaires	441 euros
Résultat	(13.448) euros

- **SCI DU SOLEIL** (*Société Civile Immobilière au capital de 200.000 euros, dont le siège social est situé 8 Chemin de la Plaine – ZA des Bauches - 38640 CLAIIX et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 819 286 444 RCS GRENOBLE*), dont la Société détient la pleine propriété de 99,99 % des titres :

Chiffre d'affaires	5.000 euros
Résultat	(32.405) euros

### **ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Notre Société n'a enregistré aucune activité en matière de recherche et de développement à l'actif du bilan au titre de l'exercice écoulé.

### **RESULTATS – AFFECTATION**

L'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice net comptable s'élevant à 568.912,59 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres Réserves », lequel serait ainsi porté de la somme de 1.175.628,20 à la somme de 1.744.540,79 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

### **INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (CODE DE COMMERCE, ART. L. 441-6-1)**

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la ventilation au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, étant rappelé qu'en application des dispositions de l'article L. 441-6 alinéa 5 du Code de commerce, le délai de règlement des dettes commerciales ne peut dépasser quarante-cinq (45) jours fin de mois ou soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture :

	<u>Solde des dettes fournisseurs au 31/12/2016</u>	<u>Solde des dettes fournisseurs au 31/12/2015</u>
	Dettes échues	
	0	0
<u>Délais de règlement</u>	Dettes non échues	
De 0 à 30 jours	1 103 €	757 €
De 30 à 60 jours	0	0
Plus de 60 jours	0	0
<b>Totaux</b>	<b>1 103 €</b>	<b>757 €</b>

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait qu'en application des dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce modifié par la Loi n°2014-344 du 17 mars 2014 et du décret d'application n°2015-1553 du 27 novembre 2015, la Société sera tenue de publier –en sus des dettes fournisseurs ci-avant décrites- des informations sur les délais de paiements de ses clients et ce, pour les exercices sociaux ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

#### **CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce, il vous appartiendra de mentionner, sur le registre des décisions, les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

A ce titre, il est précisé qu'aucune convention nouvelle de cette nature n'a été conclue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

#### **INFORMATION SUR LES PRETS INTERENTREPRISES (CODE MONETAIRE ET FINANCIER, ART. L.511-6 3 bis)**

Nous vous informons que la Société n'a consenti ou bénéficié d'aucun prêt inter-entreprises régis par les dispositions de l'article L. 511-6, 3bis du Code monétaire et financier, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

#### **ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS (CGI)**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés pour l'exercice écoulé en vertu de l'article 39-4 dudit Code.

## SITUATION DES MANDATS

### 1) Mandats sociaux

Nous vous rappelons que :

- Aux termes des décisions de l'Actionnaire unique en date du 1<sup>er</sup> août 2013, Monsieur François LEMAGNY a été nommé en qualité de Président de la Société pour une durée indéterminée.

### 2) Mandats des Commissaires aux comptes

Nous vous rappelons les mandats en cours des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la Société.

- Le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Jean-Jacques TAGNARD (*nommé aux termes des décisions de l'Actionnaire unique en date du 1<sup>er</sup> août 2013*) expirera à l'issue de la délibération appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et devant se tenir dans le courant de l'année 2020.
- Le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Madame Martine PACCOUD (*nommée aux termes des décisions de l'Actionnaire unique en date du 1<sup>er</sup> août 2013*) expirera à l'issue de la délibération appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et devant se tenir dans le courant de l'année 2020.

## PRISES DE PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'en date du 21 mars 2016, notre Société a pris une participation au sein de la société :

- **SCI DU SOLEIL** : (*Société Civile Immobilière au capital de 200.000 euros dont le siège social est situé à CLAIIX (38640) – 8 Chemin de la Plaine – ZA des Bauches, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 819 286 444 RCS GRENOBLE*) et ce, à hauteur de la somme de cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix euros (199.990 €) représentant ainsi une prise de participation à hauteur de 99,99 % du capital social de ladite société.

## PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL SOCIAL

Il est précisé que le personnel de la Société et/ou le personnel des Sociétés liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce ne détient pas, dans le capital de la Société, d'actions au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

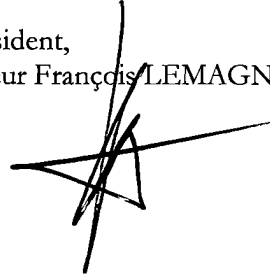
-oOo-

Nous vous invitons à prendre connaissance également des rapports du Commissaire aux comptes joints aux présentes.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tous renseignements que vous pourriez désirer et compléter nos explications.

Compte tenu des explications qui précèdent, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice écoulé tels qu'ils vous ont été présentés, consentir quitus entier et sans réserve à votre Président et adopter les décisions qui vous seront soumises.

Le Président,  
Monsieur François LEMAGNY

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sharp strokes that form a complex, abstract shape. The signature is positioned to the right of the typed name 'Monsieur François LEMAGNY'.



## **SAS HOLDING LEMAGNY**

RCS Grenoble 524 787 769

8 chemin de la Plaine  
ZA Des Bauches  
38640 CLAIX

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

# Jean-Jacques TAGNARD

## Expert-Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre - Région Lyon/Rhône  
Alpes

## Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

## SAS HOLDING LEMAGNY

### Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'associée unique,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société **SAS HOLDING LEMAGNY**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société, à la fin de cet exercice.



Adresse professionnelle :

#### **BDO Rhône-Alpes**

20 rue Fernand Pelloutier - 38130 Echirolles  
Téléphone : 04.76.09.50.54 - Télécopie : 04.76.40.79.93  
[www.bdo.fr](http://www.bdo.fr)

## **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et plus particulièrement celles liées aux titres de participation, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. Vérifications et informations spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

A Echirolles, le 15 juin 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Tagnard', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Jean-Jacques TAGNARD  
*Commissaire aux comptes*